

# KERNILIS



## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES VENDREDI 26 DÉCEMBRE 2025

### MEMENTO

**PERMANENCE DES ELUS** : le samedi de 10h00 à 12h00.

**MAIRIE** : lundi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mardi : 8h30 / 12h30 - Fermée l'après-midi, mercredi : 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi : 10h00 / 12h00. Tél. : 02.98.25.52.43. Site internet : <https://mairie-kernilis.bzh/>. **ASTREINTE** : 06.85.03.56.99.

**AGENCE POSTALE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30 / 11h00 et 13h30 / 16h00, samedi : 10h00 / 11h45 (les 1<sup>er</sup> et 3<sup>èmes</sup> samedis du mois). Tél. : 02.29.61.43.93.

**BIBLIOTHEQUE** : Horaires d'ouverture en périodes scolaires : lundi : 13h45 / 18h00, mardi : 13h45 / 18h00, mercredi : 10h30 / 12h00 et 14h00 / 18h00, jeudi : 13h45 / 18h00, samedi : 10h30 / 12h00. Tél. : 02.98.25.20.34.

**MEDECIN** : En cas d'urgence, faire le 15.

**INFIRMIERE** : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.

**PHARMACIE** : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.

**CABINET DE KINESITHERAPIE** : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.

**TAXI** : « AT TAXI », KERNILIS. Tél. : 06.45.74.92.24. « TAXI FLY ». Tél. : 06.58.12.19.82.

**PRESSE** : Correspondant Ouest France : M. PAILLER Jean-Paul au 06.80.62.03.34 ou mail : [jeanpaul.pailler@orange.fr](mailto:jeanpaul.pailler@orange.fr). Correspondante le Télégramme : Mme DELATTRE Isabelle au 06.83.40.59.75 ou mail : [idelattre.telegramme@gmail.com](mailto:idelattre.telegramme@gmail.com)

**ADMR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H**, 5, Place Alain Poher – 29260 PLOUDANIEL – 02.29.62.61.69.

**AMADEUS AIDE ET SOINS** Tél : 02.98.21.12.40. Mail : [contact@amadeus-asso.fr](mailto:contact@amadeus-asso.fr).

**LES « AMITIES D'ARMOR »** vous propose un portage de repas à domicile. Pour tout contact : 02 98 89 51 11.

**CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE** : Renseignement et prise de RDV, du lundi au jeudi 9h-12h, au 02 98 21 02 02.

**REPAM** (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : Contact : Isabelle LE BORGNE : 06 47 82 78 48 - [repamdeslegendes@gmail.com](mailto:repamdeslegendes@gmail.com).

### COMMUNE

#### PERMANENCES DES ÉLUS

**Samedi 27 décembre** : pas de permanence.

**Samedi 5 janvier** : pas de permanence.



#### ANNONCES BULLETIN COMMUNAL

Bulletin communal du vendredi 2 janvier : les annonces devront parvenir en mairie pour le mardi précédant cette date, à 12h00, dernier délai.

#### MAIRIE

La mairie sera fermée à 16h00, **vendredi 26 décembre**.

#### AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée du **lundi 29 décembre au samedi 3 janvier inclus**. Merci de votre compréhension.

#### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale sera ouverte le **samedi 27 décembre, le mercredi 31 décembre et le samedi 3 janvier** de 10h30 à 12h00.

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°42/2025**  
**Portant autorisation temporaire de circulation**  
**ÉPREUVE SPORTIVE « TRAIL DES FÊTES »**

Vu la demande de Monsieur Patrick FAVÉ, secrétaire de l'association Hermine Sports Nature, en date du 10 novembre 2025, sollicitant un arrêté de circulation pour l'épreuve sportive « Trail des fêtes »,

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation dans l'intérêt de la sécurité générale et pour le bon déroulement de cette épreuve sportive le dimanche **28 décembre 2025**,

**ARRÊTÉ**

**Article 1** : Le dimanche 28 décembre 2025, de 9h00 à 13h00, les prescriptions suivantes s'appliquent :

Les véhicules qui circuleront sur les rues nommées ci-dessous devront céder la priorité aux coureurs et aux marcheurs :

- **Rue de la Mairie**
- **Rue de l'École**
- **Route de Pen ar Guear**

**Article 2** : Les usagers devront respecter les indications qui leur seront données par le service d'ordre en place ; toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 3** : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par l'association Hermine Sports Nature.

**Article 4** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**INSCRIPTION RECENSEMENT CITOYEN**

**LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE** ! Il est à réaliser entre votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Cela concerne tous les Français, filles et garçons. L'inscription s'effectue en mairie.

Il faudra vous munir de :  votre pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement servira par la suite, pour toutes inscriptions à un examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).



**OPÉRATION DE BROYAGE DE SAPINS DE NOËL**

Une opération de broyage de sapins de Noël est organisée par la commune.

Si vous souhaitez en profiter, vous êtes invités à déposer votre sapin dépourvu de décorations, neige artificielle, support et sac, sur le parking de l'ancienne mairie où un espace sera réservé pour les dépôts, **jusqu'au samedi 10 janvier**.

Le broyage de sapin se fera le samedi 10 janvier.

Toute personne souhaitant donner un coup de main est la bienvenue.

Du broyat sera également mis à disposition.



**RAMÈNE TA COQUILLE**



**Jusqu'au 15 janvier 2026**, vos coquilles d'huîtres, moules, palourdes ou Saint-Jacques peuvent être recyclées. Déposez-les dans les bacs prévus dans les déchèteries et dans plusieurs communes. Elles seront concassées puis valorisées en compost. Sur la commune le point de collecte est situé à l'ancienne mairie, 19 rue de la Mairie.





#### • **HORAIRES EXCEPTIONNELS SERVICES COMMUNAUTAIRES**

- **Hôtel communautaire** : Accueils général, eau et déchets **fermeront à 12h00 le mercredi 31 décembre.**
- **Les déchèteries** de Lesneven et Plounéour-Brignogan-Plages **fermeront à 16h30 le mercredi 31 décembre.**
- **L'Épicerie solidaire** sera fermée **du 29 décembre 2025 au 2 janvier 2026.**
- **Le Service infos jeunes** (SIJ) sera fermé **jusqu'au 4 janvier 2026.**

#### • **FÊTES DE FIN D'ANNÉE : RAPPEL DES BONS GESTES DE TRI**

En cette période de festivités, il est important de continuer à bien trier et déposer ses déchets au bon endroit. Pour cela, le service déchets de la CLCL rappelle les bonnes habitudes à garder :

- **Je trie dans la poubelle jaune** : uniquement les emballages et papiers !
- **J'amène au composteur (s'il y en a)** : les restes alimentaires.
- **Je dépose dans les colonnes à verre** : le verre, et seulement le verre !
- **J'apporte en déchèterie ou points de collecte spécifique** : les sapins (opération sapin malin), les coquilles d'huîtres (ramène ta coquille), les outils de bricolages, les décorations de Noël usagées et encombrantes, le matériel électroménager, les appareils électriques et électroniques, avec une vigilance particulière sur les batteries qui peuvent provoquer des débuts d'incendie.
- **J'offre en recyclerie** : les vêtements et les chaussures et les jouets pouvant faire plaisir à quelqu'un d'autre en seconde main.
- **Je jette dans la poubelle grise** : ce qu'il me reste et que je ne peux trier (les restes de fruits de mers, les produits d'hygiène ou de santé, les crayons, stylos...).

Un doute sur un déchet ou une collecte ? Référez-vous au guide du tri, téléchargeable sur [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)

## COMMERCE

#### • **BAR, TABAC, ÉPICERIE, L'HERMINE** : horaires semaine du 29 décembre 2025 au 4 janvier 2026 :

- Lundi 29 décembre et mardi 30 décembre : de 6h45 à 13h30 et de 16h30 à 20h00.
- Mercredi 31 décembre : de 6h45 à 20h00.
- Du jeudi 1<sup>er</sup> au dimanche 4 janvier 2026, **le bar sera fermé.**

## EMPLOI

#### • **MAISON DE L'EMPLOI / FRANCE SERVICES - 12 Boulevard des Frères Lumière à Lesneven - 02.98.21.13.14 :**

- Fermeture à **12h00 le mercredi 31 décembre.**
- Fermeture le **vendredi 2 janvier 2026.**

## ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

### HERMINE SPORTS NATURE

Pour l'édition 2025, l'**Hermine Sports nature Kernilis** vous donne rendez-vous le **dimanche 28 décembre**, deux circuits de trail seront proposés de 7 et 13 km à travers les jolis sentiers qui longent l'Aber Wrac'h.

Cette manifestation conviviale et solidaire, vient clôturer cette saison, en invitant le plus grand nombre d'entre vous à partager un dernier bon moment sportif, sans chrono ni dossard, avant de repartir vers de nouveaux objectifs 2026.

Le trail des fêtes accompagnera cette année l'association « CHAQUE PAS COMPTE ». Nous avons eu la chance de rencontrer le papa et la maman de Léna début novembre et son histoire nous a beaucoup touché !

**Alors, elle vous donne rendez-vous le dimanche 28 décembre pour lancer le départ !! (9h45 et 10h00).  
L'intégralité des bénéfices de la matinée sera reversée à l'association.**

## INFORMATIONS PAROISSIALES

- **Samedi 27 décembre** : messe à Lesneven à 18h00.
- **Dimanche 28 décembre** : messe à Goulven à 9h30 et au Folgoët à 11h00.
- L'église sera ouverte **tous les jours de 10h00 à 17h00** pendant les vacances, pour la crèche de Noël.

L'ASSOCIATION HERMINE SPORTS NATURE



**TRAIL  
DES FÊTES**

28  
12  
25

Partagez une sortie conviviale et sans chrono :  
dons libres, ravitaillement, et un parcours au  
profit de « Chaque pas compte pour Léna ».

DÉPART ET RENDEZ-VOUS AU BOURG DE KERNILIS  
À LA SALLE POLYVALENTE.

**DEUX COURSES**

**13 KM** : DÉPART À 9H45  
**7 KM** : DÉPART À 10H00

